

Image not found or type unknown



Puis-je reprendre mon nom de jeune fille?

Par **fbiangie_old**, le **16/11/2007** à **21:36**

Je suis veuve depuis 2005 et je souhaite reprendre mon nom de jeune fille et la mairie m'a dit que je ne pouvais pas car je ne suis pas divorcée. Puis-je reprendre mon nom de jeune fille? si oui quelles sont les démarches à faire?